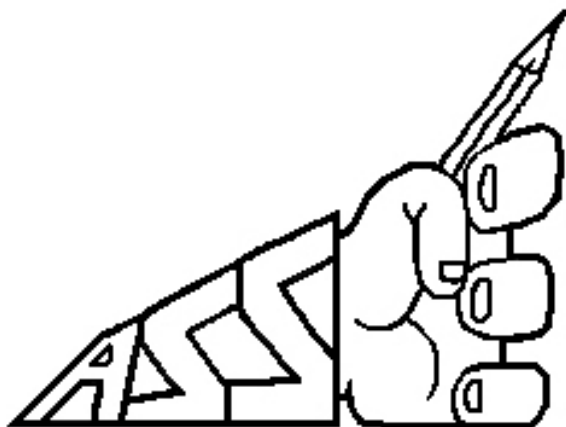


CONGRÈS

DE L'ASSOCIATION POUR UNE
SOLIDARITÉ SYNDICALE
ÉTUDIANTE

*BILAN DES MOBILISATIONS ET
PERSPECTIVES DE GRÈVE*



24 OCTOBRE 2004
SIÈGE SOCIAL DE L'ASSÉ, MONTRÉAL

Tables des matières

Ordre du jour	page 3
Procès-verbal du Congrès des 25 et 26 septembre 2004	page 4
Bilan des mobilisations	page 22
Pour faire halte à l'État, vers la grève générale illimitée!	page 25
Propositions	page 27
Calendrier	page 30
Annexe	page 33
Résumé des mandats adoptés – Congrès des 25 & 26 septembre 2004	page 33
États financiers 2003-2004	page 38

Ordre du jour

Ordre du jour proposé par le Conseil exécutif de l'ASSE :

0.0 Ouverture

1.0 Procédures

1.1 Præsidium

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.3 Lecture et adoption du procès-verbal du Congrès des 25 et 26 septembre 2004

2.0 Tour de table

3.0 Bilan des mobilisations

3.1 Actions et assemblées générales locales

3.2 Manifestation du 14 octobre 2004

4.0 Perspectives de grève (plénière)

5.0 Plan d'action

5.1 Plénière

5.2 Délibérante

6.0 Varia

7.0 Levée

Procès-verbal

Congrès de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante

25 et 26 septembre 2004 au Collège de Sherbrooke

Présences :

Nom :	Association/Comité	Délégué-e /Observateur-trice
Tiphanie Allain	Association étudiante de science politique de l'Université du Québec à Montréal (AEMSP-UQÀM)	Déléguée
Christophe Vaillancourt	Association générale des étudiantes et étudiants du Cégep de Lévis-Lauzon (AGEECLL)	Délégué
François Fillion	Association générale des étudiantes et étudiants du Cégep De Chicoutimi (AGEECC)	Délégué
François Baillargeon	Association facultaire étudiante de sciences humaines de l'Université du Québec à Montréal (AFESH-UQÀM)	Délégué
Martine Poulin	Association facultaire étudiante de sciences humaines de l'Université du Québec à Montréal (AFESH-UQÀM)	Déléguée
Philippe Gauvin	Association facultaire étudiante de sciences humaines de l'Université du Québec à Montréal (AFESH-UQÀM)	Délégué
Jérôme Charaoui	Association étudiante du Cégep de Saint-Laurent (AECSL)	Délégué
Benoît Michaud	Association étudiante du Cégep de Matane (AECM)	Délégué
Chantal Poirier	Association étudiante du Cégep de Matane (AECM)	Déléguée
Emanuelle Baril	Association étudiante du Cégep de Matane (AECM)	Déléguée
Rosanne Pépin	Association étudiante du Collège de Sherbrooke (AECS)	Observatrice
Francis Hamel	Association étudiant d'histoire de l'Université de Montréal (AÉHUM)	Délégué
Olivier Touzel	Association étudiante du Collège de Sherbrooke (AECS)	Observateur
Sandra Bérubé	Association étudiante du Collège de Sherbrooke (AECS)	Déléguée
Isabelle Labbé	Association étudiante du Collège de Sherbrooke (AECS)	Déléguée
Émilie Robidas	Association étudiante du Collège de Sherbrooke (AECS)	Déléguée
Gabriel Dumas	Association étudiante du Collège de Sherbrooke (AECS)	Exécutif de l'ASSÉ
Mathieu Jobin	Association étudiante de science politique de l'Université du Québec à Montréal (AEMSP-UQÀM)	Exécutif de l'ASSÉ
Xavier Lafrance	Association étudiante de science politique de l'Université du Québec à Montréal (AEMSP-UQÀM)	Exécutif de l'ASSÉ
Olivier Denis	Association étudiante du Collège de Sherbrooke (AECS)	Exécutif de l'ASSÉ
Julie Lachance	Association facultaire étudiante de sciences humaines de l'Université du Québec à Montréal (AFESH-UQÀM)	Observatrice
Jonathan Pineault	Non-étudiante	Observateur
Philippe Fortier-Charrette	Association étudiante du Collège de Sherbrooke (AECS)	Observateur
Marie-Michèle Whitlock	Association facultaire étudiante de sciences humaines de l'Université du Québec à Montréal (AFESH-UQÀM)	Présidence
Jean-François Chartrand	Association facultaire étudiante de sciences humaines de l'Université du Québec à Montréal (AFESH-UQÀM)	Présidence
Valérie Soly	Permanente de l'ASSÉ	Secrétariat

Le samedi 25 septembre 2004

0.0 Ouverture à 9h26

Proposée par AECS
Appuyée par AECSL
Adoptée à l'unanimité

1.0 Procédures

1.1 Præsidium

1.1.1 Marie-Michèle Whitlock à l'animation et Valérie Soly au secrétariat.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AFESH-UQÀM
Adoptée à l'unanimité

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.2.1 L'ordre du jour suivant :

- 0.0 Ouverture
- 1.0 Procédures
 - 1.1 Præsidium
 - 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 1.3 Lecture et adoption des procès-verbaux du Congrès annuel des 24 et 25 avril 2004 et du Congrès extraordinaire du 28 août 2004.
- 2.0 Tour de table
- 3.0 Retour sur le début de la campagne
- 4.0 Femmes
- 5.0 Consolidation de l'ASSÉ
- 6.0 Revendications et ultimatum
 - 6.1 Plénière
 - 6.2 Délibérante
- 7.0 Plan d'action de la campagne
 - 7.1 Plénière
 - 7.2 Délibérante
- 8.0 Finances
- 9.0 Élections
 - 9.1 Conseil exécutif
 - 9.2 Comité femmes
 - 9.3 Comité journal
 - 9.4 Comités de travail
- 10.0 Avis de motion
 - 10.1 Traitement des avis de motion

10.2 Dépôt des avis de motion

11.0 Appuis

12.0 Varia

13.0 Levée

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par AFESH-UQÀM

1.2.1.1 Inverser les points 2.0 et 3.0

Proposé par le Conseil exécutif

Appuyé par AÉHUM

Adopté à l'unanimité

1.2.1.2 Que soit ajouté à l'ordre du jour le point Subvention après le point 11.0 Appuis et de décaler les points suivants.

Proposé par le Conseil exécutif

Appuyé par AECM

Adopté à l'unanimité

Sur la proposition principale 1.2.1, telle qu'amendée : Adoptée à l'unanimité.

1.3 Lecture et adoption des procès-verbaux du Congrès annuel des 24 et 25 avril 2004 et du Congrès extraordinaire du 28 août 2004.

1.3.1 L'adoption du procès-verbal du Congrès annuel des 24 et 25 avril 2004 (page 4, cahier de Congrès.)

Proposée par AECSL

Appuyée par AECS

Adoptée à l'unanimité

1.3.2 L'adoption du procès-verbal du Congrès extraordinaire du 28 août 2004 (page 21, cahier de Congrès.)

Proposée par AECM

Appuyée par AECS

Adoptée à l'unanimité

2.0 Retour sur le début de la campagne

3.0 Tour de table

4.0 Femmes

4.1 Un caucus non-mixte sur le plan d'action et les revendications.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par AECM

4.1.1 Que le caucus soit d'une durée de 45 minutes.

Proposé par AECS
Appuyé par AEFESH-UQÀM
Adopté à l'unanimité

Sur la proposition principale 4.1, telle qu'amendée : Adoptée à l'unanimité.

4.2 Que les associations locales soient encouragées à mettre un point Femmes à leur première assemblée générale afin d'actualiser les revendications et préparer un plan d'action avec un suivi.

Proposée par AECS
Appuyée par AFESH-UQÀM

4.2.1 Modifier « à leur première assemblée générale » par « à leurs assemblées générales. »

Proposé par AECM
Appuyé par AECS
Adopté à l'unanimité

Sur la proposition principale 4.2, telle qu'amendée : Adoptée à l'unanimité.

4.3 Que les membres de l'ASSÉ travaillent activement à promouvoir l'implication des femmes dans le Comité femmes de l'ASSÉ, avec pour objectif, de combler les 3 postes vacants d'ici la fin de la session.

Proposée par AECS
Appuyée par AEMSP-UQÀM
Adoptée à l'unanimité

4.4 Que les membres de l'ASSÉ travaillent activement à promouvoir l'implication des femmes dans le Comité femmes de l'ASSÉ, avec pour objectif, de combler les 3 postes vacants d'ici la fin de la session.

Proposée par AECM
Appuyée par AECS
Adoptée à l'unanimité

4.5 Que, dans chaque instance de l'ASSÉ, soit mis à l'ordre du jour un point Femmes et que les associations locales soient encouragées à faire de même.

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par AECS

4.5.1 Modifier « mis à l'ordre du jour un point Femmes » par « préparer un point Femmes. »

Proposé par AFESH-UQÀM
Appuyé par AECS
Adopté à l'unanimité

Sur la proposition principale 4.5, telle qu'amendée : Adoptée à l'unanimité.

4.6 Qu'une page Femmes soit créée sur le site Internet de l'ASSÉ.

Proposée par AECSL
Appuyée par AECM
Adoptée à l'unanimité

4.7 Que du matériel d'information (documentation, tracts, affiches, etc.) et des archives féministes et pro-féministes soient mis à la disposition des membres par le biais, entre autres, du site Web de l'ASSÉ.

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par AEMSP-UQÀM
Adoptée à l'unanimité

4.8 Que l'ASSÉ invite les associations locales à mettre sur pied dès cet automne des comités organisateur d'évènements de débats et de mobilisation sur l'actualité du féminisme à l'occasion du 8 mars 2005, et que ces comités soient invités à se coordonner.

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par AECS
Adoptée à l'unanimité

4.9 Que l'exécutif de l'ASSÉ et les associations membres travaillent à élaborer, en vue du prochain Congrès régulier de l'ASSÉ, une position envers le congrès masculiniste international prévu pour le printemps 2005 à l'UQÀM.

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par AÉHUM
Adoptée à l'unanimité

4.10 Que l'exécutif de l'ASSÉ soit mandaté pour envoyer un communiqué de presse en appui aux actions de 3 octobre.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AFESH-UQÀM
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : De fermer le Congrès maintenant afin de dîner, que le dîner ait lieu de 12h30 à 13h15.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AECS
Adoptée à l'unanimité

Ajournement à 12h30.

Proposition privilégiée : La réouverture du Congrès à 13h21.

Proposée par AECM
Appuyée par AECS
Adoptée à l'unanimité

5.0 Consolidation de l'ASSÉ

Proposition privilégiée : De faire une plénière de 30 minutes.

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par AECS
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : De prolonger la plénière afin de terminer la liste des droits de parole.

Proposée par AECSL
Appuyée par AECS
Adoptée à l'unanimité

5.1 Que l'ASSÉ étudie les possibilités de tenir un forum sur le mouvement étudiant et le syndicalisme de combat à la session d'hiver 2005.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AFESH-UQÀM
Adoptée à l'unanimité

5.2 Que l'exécutif de l'ASSÉ de concert avec les associations membres, et plus particulièrement universitaires, préparent un avis de motion pour le prochain Congrès ordinaire de l'ASSÉ afin d'ajuster le poids et la place des délégations universitaires afin d'éviter les distorsions actuelles.

Proposée par AÉHUM
Appuyée par AECSL
Pour : 0 Contre : 5 Abstention : 1
Rejetée à la majorité

Proposition privilégiée : De prendre une pause de 20 minutes.

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par AECS
Adoptée à l'unanimité

Ajournement à 15h03.

Proposition privilégiée : La réouverture du Congrès à 15h23.

Proposée par AECS
Appuyée par AECSL
Adoptée à l'unanimité

6.0 Revendications et ultimatum

6.1 Plénière

Proposition privilégiée : 30 minutes de plénière.

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par AEMPS-UQÀM
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : D'allonger la plénière de 20 minutes.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AFESH-UQÀM
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Une période de réflexion et de rédaction de 20 minutes.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AFESH-UQÀM
Adoptée à l'unanimité

6.2 Délibérante

6.2.1 Depuis la dernière décennie, le gouvernement n'a fait que creuser la tombe de notre système d'éducation public : les coupures et les réformes s'accumulent et laissent de plus en plus la place au secteur privé, sapant ainsi les fondements de notre éducation. Considérant que ces reculs, notamment la dernière réforme de l'Aide financière aux études, sont une importante entrave à l'accessibilité des études post-secondaires, l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante exige du gouvernement :

-qu'il abolisse la dernière réforme de l'Aide Financière aux Études et retire la coupure de 103 millions;

-qu'il reconnaisse l'autonomie des étudiantes et étudiants dès le départ du domicile familial;

-et qu'il s'engage à convertir les prêts en bourses afin d'éliminer l'endettement étudiant.

De plus, considérant que le réseau collégial est lui aussi grandement menacé par les projets de décentralisation du gouvernement libéral, l'ASSÉ revendique du gouvernement qu'il rejette tout projet pouvant nuire à l'intégrité du réseau d'enseignement public collégial afin d'en empêcher la privatisation et d'en garantir l'accessibilité.

Ces revendications s'inscrivent dans les perspectives d'obtenir une éducation gratuite et de qualité ainsi qu'un régime d'aide financière aux études garantissant un niveau de vie au-dessus du seuil de la pauvreté à tous les étudiants et toutes les étudiantes, sans exception des étudiantes internationales et des étudiants internationaux.

Dans le cas où ces revendications ne seraient pas satisfaites le 23 octobre, l'ASSÉ prendra tous les moyens nécessaires pour défendre le **DROIT** à l'éducation!

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AÉHUM

6.2.1.1 Ajouter « Nous, membres de l'ASSÉ, réuni-e-s en Congrès, considérons que » avant « Depuis la dernière décennie,... »

Proposé par AFESH-UQÀM
Appuyé par le Conseil exécutif

6.2.1.1.1 D'ajouter à la fin de l'ultimatum, « Nous, associations non-membres appuyons le présent ultimatum si, et seulement si, une liste d'associations qui appuient est jointe avec l'ultimatum. »

Proposé par AÉHUM

Appuyé par le Conseil exécutif

Proposition privilégiée : De faire un vote indicatif sur le sous-amendement.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par AECS

Adoptée à l'unanimité

Vote indicatif sur le sous-amendement 6.2.1.1.1 :

Pour : 15 Contre : 5 Abstention : 4

Proposition privilégiée : De faire à nouveau un vote indicatif.

Proposée par AFESH-UQÀM

Appuyée par AECM

Adoptée à l'unanimité

Vote indicatif sur le sous-amendement 6.2.1.1.1 :

Pour : 1 Contre : 12 Abstention : 6

Sur le sous-amendement 6.2.1.1.1 :

Vote :

Pour : 1 Contre : 4 Abstention : 1

Rejeté à la majorité

Question préalable : Que l'amendement 6.2.1.1 soit mis aux voix.

Proposée par AECS

Appuyée par AECM

Pour : 5 Contre : 0 Abstention : 1

Adoptée à la majorité

Sur l'amendement 6.2.1.1 :

Vote :

Pour : 3 Contre : 2 Abstention : 1

Adopté à la majorité

6.2.1.2 Ajouter « rétroactivement » après le premier tiret « qu'il abolisse »

Proposé par AFESH-UQÀM

Appuyé par le Conseil exécutif

Adopté à l'unanimité

6.2.1.3 Biffer le 3^{ième} tiret et, ajouter au premier tiret à la suite de « et retire la coupure de 103 millions », « dans une perspective de conversion des prêts en bourses et d'une plus grande autonomie des prestataires afin d'éliminer l'endettement étudiant. »

Proposé par le Conseil exécutif

Appuyé par AECM

Vote :
Pour : 1 Contre : 5 Abstention : 0
Rejeté à la majorité

6.2.1.4 Biffer le 3^{ième} tiret, changer « les perspectives » par « la perspective », ajouter à la suite de « une éducation gratuite et de qualité ainsi qu'un régime d'aide financière aux études », « qui élimine l'endettement étudiant par la conversion des prêts en bourses et » et, changer « garantissant » par « garantit ».

Proposé par AFESH-UQAM
Appuyé par AECSL
Adopté à l'unanimité

Proposition privilégiée : De prendre une pause de 5 minutes.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AECM
Adoptée à l'unanimité

6.2.1.5 Retirer le 2^{ième} tiret et ajouter au paragraphe « Ces revendications s'inscrivent... » après « ainsi qu'un régime d'aide financière aux études », « qui reconnaît l'autonomie des étudiantes et étudiants dès départ du domicile familial. »

Proposé par AFESH-UQAM
Appuyé par AECM
Vote :
Pour : 2 Contre : 4 Abstention : 0
Rejeté à la majorité

6.2.1.6 Ajouter, au 2^{ième} paragraphe « De plus », « : » après « revendique du gouvernement », modifier « qu'il rejette » par « qu'il renonce à ».

Proposé par AFESH-UQAM
Appuyé par AECS
Adopté à l'unanimité

6.2.1.7 Ajouter, après le 2^{ième} tiret, un 3^{ième} tiret « Que la politique sur les frais de scolarité des étudiantes étrangères et des étudiants étrangers soit rigoureusement appliquée; et qu'en ce sens, soient condamnées les hausses unilatérales perpétrées par les universités McGill et Concordia. »

Proposé par AFESH-UQAM
Appuyé par AECM

6.2.1.7.1 De changer « étrangères et étrangers » par « internationales et internationaux. »

Proposé par le Conseil exécutif
Appuyé par AECM
Adopté à l'unanimité

Sur l'amendement 6.2.1.7, tel que sous-amendé : Adopté à l'unanimité.

Sur la proposition principale 6.2.1, telle qu'amendée : Adoptée à l'unanimité.

Proposition privilégiée : Un ajournement de 45 minutes pour le souper.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par AECSL

Adoptée à l'unanimité

Ajournement à 18h30.

Proposition privilégiée : La réouverture du Congrès à 19h21.

Proposée par AFESH-UQÀM

Appuyée par AECM

Adoptée à l'unanimité

6.2.2 Que le Congrès de l'ASSÉ des 25 et 26 septembre lance un ultimatum au gouvernement concernant les revendications suivantes :

- Considérant que l'éducation est un droit, non un privilège et que, par conséquent, elle se doit d'être gratuite;

- Considérant que la réforme des prêts et bourses constitue une augmentation des coûts reliés aux études qui cible particulièrement les plus pauvres;

- Considérant qu'une augmentation de l'endettement étudiant accroît la pauvreté étudiante et perpétue les inégalités sociales;

L'AÉCS exige :

1- Que les modifications suivantes soient apportées au régime d'aide financière :

a) Retrait de la réforme des prêts et bourses concernant l'augmentation des plafonds des prêts, les paiements mensuels et les bourses versées pour remboursement de la dette aux institutions financières;

b) Ajout de 2 sessions à la période d'admissibilité au programme de prêts et bourses;

c) Autonomie financière dès le départ du domicile familial;

d) Augmentation de l'aide financière pour être au minimum en haut du seuil de pauvreté;

e) L'abandon du programme de remboursement proportionnel au revenu (PRPR);

Tout cela dans la perspective que l'aide financière aux études tente d'éliminer l'endettement étudiant donc qu'éventuellement tous les prêts soient convertis en bourses.

2- Que les frais de scolarité ne soient pas augmentés pour l'ensemble de la communauté étudiante; y compris la communauté étudiante internationale;

3- Un réinvestissement massif et public dans le système d'éducation et que ce réinvestissement ne soit pas compensé par des coupures dans d'autres services sociaux;

De plus :

- Considérant que la réforme annoncée dans le réseau collégial concède plus d'autonomie;
- Considérant que plus d'autonomie aux cégeps : favorise un réseau collégial à plusieurs vitesses; signifie la remise en question du caractère universel de la formation générale; favorise l'ingérence de l'entreprise privée dans la formation; favorise la sous-traitance et les attaques anti-syndicales;
- Considérant que le tout provoquera une baisse de la qualité de l'enseignement, de l'accessibilité et de la diversité des programmes.

L'AÉCS exige l'abandon du projet de décentralisation du réseau collégial.

L'ensemble des revendications de cet ultimatum s'inscrit bien sûr dans une perspective d'obtenir une éducation accessible, de qualité et gratuite.

Donc l'AÉCS, exige des changements majeurs dans le système d'éducation et plus particulièrement dans le système des prêts et bourses. De plus, l'AÉCS est prête à déclencher tous les moyens de pression nécessaires pour l'obtention de gains importants pour une meilleure accessibilité aux études post-secondaires. Nous donnons alors jusqu'à la fin octobre au gouvernement pour avoir des réponses satisfaisantes à nos exigences.

Proposée par AECS
Appuyée par AECSL

6.2.2.1 De retirer la première phrase « Que le Congrès de l'ASSÉ lance un ultimatum... »

Proposé par AECSL
Appuyé par AECS
Adopté à l'unanimité

Sur la proposition principale 6.2.2, telle qu'amendée :

Pour : 0 Contre : 5 Abstention : 1

Rejetée à la majorité

6.2.3 Considérant que l'ASSÉ a une revendication sur les plans de réussite, il serait nécessaire que les associations locales prennent des revendications claires contre les plans de réussite propre chaque cégep.

Proposée par AECM
Appuyée par AFESH-UQÀM
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Ajournement du Congrès jusqu'à dimanche 9h.

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par AECM
Adoptée à l'unanimité

Ajournement à 20h28.

Dimanche, le 26 septembre 2004

Proposition privilégiée : L'ouverture du Congrès à 9h30.

Proposée par AECSL
Appuyée par AFESH-UQÀM
Adoptée à l'unanimité

Jean-François Chartrand à l'animation et Valérie Soly au secrétariat.

Proposée par AÉHUM
Appuyée par AFESH-UQÀM
Adoptée à l'unanimité

7.0 Plan d'action de la campagne

7.1 Plénière

Proposition privilégiée : Une plénière de 30 minutes.

Proposée par AECSL
Appuyée par AFESH-UQÀM
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : D'allonger la plénière de 20 minutes.

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par AECM
Adoptée à l'unanimité

7.2 Délibérante

7.2.1 Que l'exécutif de l'ASSÉ soit mandaté pour rencontrer le ministre Pierre Reid seulement si ce dernier s'engage d'abord à abolir la réforme de l'aide financière aux études, à retirer la coupure de 103 millions et à considérer la totalité des autres revendications incluses dans l'Ultimatum, y compris la conversion des prêts et en bourses, sauf sur l'avis contraire contraire du Congrès.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AFESH-UQÀM
Adoptée à l'unanimité

7.2.2 Qu'aucune offre ne soit acceptée sans que les assemblées générales des associations membres aient été consultées et que toutes les revendications soient satisfaites.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AECSL

7.2.2.1 Biffer « et que toutes les revendications soient satisfaites ».

Proposé par AÉHUM
Appuyé par AECSL
Vote :

Congrès de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSE)

Bilan des mobilisations et perspectives de grève

24 octobre 2004 – Siège social de l'ASSE, Montréal

Pour : 5 Contre : 1 Abstention : 0
Adopté à la majorité

Sur la proposition principale 7.2.2, telle qu'amendée : Adoptée à l'unanimité.

7.2.3 Que l'ultimatum soit lancé le lundi suivant le Congrès (27 septembre) avant 15h pour qu'il soit entendu des ministres de l'Éducation du Canada qui se rencontreront à Orford en Estrie, par le biais d'un communiqué envoyé aux ministres et aux médias.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée AECS

7.2.3.1 Ajouter de même qu'aux associations étudiantes et centrales syndicales du Québec.

Proposé par AFESH-UQAM
Appuyé par AECSL

Sur la proposition principale 7.2.3, telle qu'amendée : Adoptée à l'unanimité.

7.2.4 Que, pour les journées d'études locales, les associations étudiantes soient encouragées à faire :

- des assemblées générales spéciales sur le bilan des mobilisations et les perspectives de ces dernières (pour préparer le Congrès) ;
- des débats sur les perspectives de grève ;
- du matériel pour les actions des 13 et 14 octobre ;
- des bed-in ;
- des actions locales pour publiciser les conclusions des formulaires de plaintes ;
- une « rebaptisation » de leur bureau d'Aide Financière local en bureau de l'Endettement Étudiant ;
- etc.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AECSL

7.2.4.1 Ajouter à la fin du premier tiret, après « pour préparer le Congrès », « dans les prochaines semaines et au plus tard dans la semaine précédent le Congrès ».

Proposé par le Conseil exécutif
Appuyé par AECS
Adopté à l'unanimité

Sur la proposition principale 7.2.4, telle qu'amendée : Adoptée à l'unanimité.

Proposition privilégiée : Une pause de 45 minutes pour le dîner.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AECS
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : La réouverture du Congrès à 12h54.

Proposée par AECM

Appuyée par AFESH-UQÀM

7.2.5 La formation d'un comité ad hoc fermé ayant pour tâche la planification technique et logistique des activités des 13 et 14 octobre 2004.

Proposition privilégiée : La mise en dépôt 7.2.5.

Proposée par AFESH-UQÀM

Appuyée par AECSL

Adoptée à l'unanimité

7.2.6 Qu'une manifestation soit organisée le 14 octobre à St-Augustin-de-Desmaures pour dénoncer la tenue du Forum national.

Proposée par AFESH-UQÀM

Appuyée par AECSL

7.2.6.1 Que la manifestation ait lieu à 12h.

Proposé par AECSL

Appuyé par AFESH-UQÀM

Adopté à l'unanimité

7.2.6.2 Remplacer « manifestation » par « journée d'action ».

Proposé par AÉHUM

Appuyé par AECM

Vote :

Pour : 0 Contre : 4 Abstention : 2

Rejeté à la majorité

Sur la proposition principale 7.2.6, telle qu'amendée : Adoptée à l'unanimité

7.2.7 La reprise de la proposition 7.2.5. Que Marie-Michèle Whitlock et Julie Lachance soient sur le comité.

Proposée par AFESH-UQÀM

Appuyée par AECSL

7.2.7.1 D'ajouter Alexandre Ouellet et Jérôme Charaoui sur le comité.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par AECSL

Adoptée à l'unanimité

Sur la proposition principale 7.2.7, telle qu'amendée : Adoptée à l'unanimité.

7.2.8 Que le 19 novembre soit une journée de grève nationale.

Proposée par AFESH-UQÀM

Appuyée par AEMSP-UQÀM

Proposition privilégiée : Un temps de caucus pour les délégations de 2 minutes et demie.

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par AECSL
Adoptée à l'unanimité

7.2.8.1 De remplacer « de grève » par « d'actions ».

Proposé par AFESH-UQÀM
Appuyé par AECS
Vote :
Pour : 5 Contre : 1 Abstention : 0
Adopté à la majorité

Sur la proposition principale 7.2.8, telle qu'amendée :

Vote :
Pour : 5 Contre : 0 Abstention : 1
Adoptée à la majorité

7.2.9 Que le Conseil exécutif émette un communiqué de presse pour dénoncer le 5^{ième} Congrès de la Fédération des Cégeps.

Proposée par AECSL
Appuyée par AECS

7.2.9.1 Reformuler comme suit « un communiqué dénonçant les positions de la Fédération des Cégeps concernant le démantèlement du réseau collégial. »

Proposé par AFESH-UQÀM
Appuyé par le Conseil exécutif
Adopté à l'unanimité, dispose de la principale.

Proposition privilégiée : De passer au point 11.0 Appuis.

Proposée par AECSL
Appuyée par AFESH-UQÀM
Adoptée à l'unanimité

11.0 Appuis

11.1 Que l'ASSÉ appuie formellement la Coalition SOS Levasseur dans sa démarche pour mettre fin à cet écocide boréal perpétré par les intérêts capitalistes de ce monde.

Proposée par AECSL
Appuyée par AECS
Vote :
Pour : 5 Contre : 0 Abstention : 1
Adoptée à la majorité

Proposition privilégiée : De prendre une pause de 15 minutes.

Proposée par AECSL
Appuyée par le Conseil exécutif
Adoptée à l'unanimité

Ajournement à 14h27.

Proposition privilégiée : La réouverture du Congrès à 14h48.

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par le Conseil exécutif
Adoptée à l'unanimité

8.0 Finances

8.1 L'adoption des états financiers 2003-2004 (voir page 30, Annexe).

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par le Conseil exécutif
Adoptée à l'unanimité

8.2 Dans le cas d'une désaffiliation de Concordia Student Union (CSU), que l'exécutif de l'ASSÉ soit mandaté pour proposer des modifications à la baisse aux prévisions budgétaires pour le Congrès de janvier 2005.

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par AECS
Vote :
Pour : 5 Contre : 0 Abstention : 1
Adoptée à la majorité

9.0 Élections

9.1 De recevoir la démission de Mathieu Jobin du poste de secrétaire à l'information du Conseil exécutif de l'ASSÉ.

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par AECS
Vote :
Pour : 5 Contre : 1 Abstention :
Adoptée à la majorité

9.1 Conseil exécutif

Proposition privilégiée : De suspendre l'article 3 de l'annexe A des Statuts et règlements.

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par AÉHUM
Vote :
Pour : 5 Contre : 0 Abstention : 1
Adoptée à la majorité

Candidature au poste de Secrétaire à la coordination : Julie Lachance.
Élue à l'unanimité

9.2 Comité femmes

9.3 Comité journal

Candidature au Comité journal : Marie-Michèle Whitlock.
Élue à l'unanimité

9.4 Comités de travail

10.0 Avis de motion

10.1 Traitement des avis de motion

10.1.1 Remplacer l'article 19.2 des Statuts et Règlements :

« Le quart (1/4) des cotisations est réservé aux Conseils régionaux. La moitié de cette somme est répartie également entre les différentes régions et l'autre moitié est répartie par le Congrès, à l'occasion de l'adoption du budget, selon les besoins de chacun d'entre eux. »

par

« Chaque Conseil régional dûment constitué se voit allouer statutairement un budget minimal de 2 000 \$. Ce budget de base peut-être augmenté selon les besoins lors de l'adoption des prévisions budgétaires, jusqu'à concurrence d'une enveloppe globale pour les Conseils régionaux représentant 25 % du budget total de l'ASSÉ. Les Conseils régionaux doivent fournir au Congrès ou au CIR des états financiers et des prévisions budgétaires pour se voir verser leur budget. En cas de dissolution d'un Conseil régional, les fonds reviendront à l'ASSÉ. »

Proposé par le Conseil exécutif
Appuyé par AFESH-UQÀM
Adopté à l'unanimité

10.1.2 Retirer la position : « l'ASSÉ revendique des changements majeurs au régime des prêts et bourses » par « l'ASSÉ revendique la conversion des prêts en bourses ».

Proposé par AECS
Appuyé par AECSL
Pour : 0 Contre 4 : Abstention : 2
Rejeté à la majorité

10.2 Dépôt des avis de motion

10.2.1 Modification de l'article 3, de l'annexe A, des Statuts et règlements : Ajouter : un Congrès régulier peut aussi procéder à des élections partielles dans la mesure où un point élection aura été inclu dans la convocation dudit Congrès.

Déposé par le Conseil exécutif

12.0 Subvention

12.1 Que l'ASSÉ verse une subvention de 600,00 \$ à l'Association étudiante du Cégep de Matane (AECM).

Proposée par AECSL

Appuyée par AFESH-UQÀM

Adoptée à l'unanimité

13.0 Varia

14.0 Levée à 16h52

Proposée par AECSL

Appuyée par AECS

Adoptée à l'unanimité

Bilan des mobilisations

Par le Conseil exécutif de l'ASSÉ

Ne se voulant pas un inventaire nécessairement exhaustif de la situation présente à travers le Québec, ce texte se veut un premier jet afin que les associations étudiantes puissent amorcer une réflexion sur l'état de la mobilisation avant le Congrès. Toutefois, suite aux rapports plus complets des associations qui seront présentes le 24 octobre, la discussion et la réflexion pourront être approfondies.

Les assemblées générales

Au sortir des différentes assemblées générales ayant eu lieu dans les différents cégeps et universités du Québec, auxquelles nous avons eu la chance de participer, nous pouvons certes tirer des conclusions assez réjouissantes de l'état de la mobilisation étudiante. Même si ces assemblées générales n'ont pas toujours été aussi populeuses que les associations étudiantes l'auraient bien voulu (notons tout de même que la première AG de Sherbrooke compta 500 personnes!), les propositions de l'ASSÉ ont la plupart du temps été reçues avec grand enthousiasme. Cette année, contrairement à beaucoup d'autres, il ne semble pas nécessaire de revenir sur des principes de base qui soutiennent notre lutte au quotidien tel que la gratuité scolaire et la conservation d'une formation générale et critique. Le plan d'action ainsi que l'ultimatum votés en Congrès ont généralement été très bien accueillis par les étudiantes et étudiants, autant dans les associations membres que les non-membres (Vieux-Montréal, St-Jérôme, Bois-de-Boulogne, Lévis-Lauzon, etc.) De plus, quelques assemblées générales ont soulevé l'importance de la grève ou, du moins, ne s'y sont pas montrées fermées.

Il est aussi important de noter que, en plus des associations étudiantes membres de l'ASSÉ, plusieurs associations indépendantes ont adopté l'ultimatum lancé au gouvernement. Les conseils exécutifs des cégeps de St-Jérôme, François-Xavier Garneau et Limoilou, le conseil d'administration de Chicoutimi ainsi que l'assemblée générale de Lévis-Lauzon ont tous voté pour appuyer cette démarche et les revendications y étant associées.

Les actions

Bien que ces dernières n'aient pas été extrêmement nombreuses depuis le début de la session, il est essentiel de tout de même noter leur présence. Il y a eu la tenue d'un bidonville étudiant pendant toute une semaine à Sherbrooke. Cette action, nécessitant une présence soutenue de militants et militantes, montre bien la motivation de la population étudiante de Sherbrooke. À l'UQAM ainsi qu'au Cégep de St-Laurent se sont tenues des actions théâtrales mettant en scène des policiers faisant payer les étudiantes et étudiants pour avoir accès à leur établissement d'enseignement et brutalisant les non-payeurs. Il y a eu également, et ce à l'UQAM, une marche funèbre pour rebaptiser le bureau d'aide financière aux études en bureau de l'endettement étudiant. Aussi, pendant une semaine complète, l'association étudiante du Cégep de Saint-Laurent a tenu une semaine de la condition étudiante avec des débats et discussion. Au Cégep de Drummondville, il y a aussi eu un débat sur les coupures et la décentralisation du réseau collégial. De plus, la semaine du 25 octobre, il se tiendra des actions festives sur la gratuité scolaire au Cégep François-Xavier Garneau. Ces actions originales montrent qu'il y a un travail soutenu pour informer et mobiliser les étudiantes et étudiants dans quelques associations étudiantes. Bien sûr, à cette liste s'ajoutent toutes les tenues de kiosques ainsi que l'affichage massif qui ont eu lieu sur pratiquement tous les campus du Québec, en plus de toutes les autres actions locales dont nous ne sommes pas au courant.

La manifestation

Majoritairement de Sherbrooke, St-Laurent, l'UQAM, St-Jérôme, Drummondville et du Vieux-Montréal, nous étions environ 400 à St-Augustin-de-Desmaures le 14 octobre dernier. Pour ce qui est de la participation, on peut en tirer un bilan assez positif si on tient compte du fait que la plupart des cégeps étaient en semaine de relâche. Il est certain qu'il aurait pu y avoir un nombre plus grand de personnes si davantage d'associations étudiantes non-membres avaient participé, mais la mobilisation a été fort encourageante dans les associations qui ont décidé de mobiliser.

Pour ce qui est de la couverture médiatique, nous pouvons être fiers et fières que l'ultimatum ait été lu en direct à RDI et que plusieurs médias ont diffusé nos revendications (notons entre autres le Journal de Québec). En plus d'avoir certes perturbé les gens présents

au Forum, nos revendications ont eu un écho certain, donc nous pouvons avec enthousiasme dresser un bilan positif de cette mobilisation.

Conclusion

Ce bilan nous permet de ressortir deux conclusions. Premièrement, la mobilisation en cours depuis le début de la session a nécessairement porté fruit : nos revendications ont été diffusées, notre ultimatum adopté dans plusieurs associations étudiantes au Québec (membres comme non-membres) et la manifestation fut relativement un succès. Notons aussi que la réception des principes de base de l'ASSÉ étant bonne, cela nous permet d'être encouragé-e-s par rapport à la mobilisation à venir. Deuxièmement, il faut comprendre qu'il reste énormément de travail à faire pour consolider l'ASSÉ, avoir plus de présences aux assemblées générales, organiser davantage d'actions locales et aider certaines associations étudiantes ayant peine à former un exécutif. Bref, faisons en sorte que ce bilan, et celui qui aura lieu au Congrès, nous motive et nous rende réalistes face au travail qu'il nous reste à accomplir. Nous pouvons tout espérer si nous y mettons les forces nécessaires!

Pour faire halte à l'État, vers la grève générale illimitée!

Par le Conseil exécutif de l'ASSÉ

Le présent texte ne répétera pas les arguments en faveur de la grève déjà formulés par l'exécutif dans son éditorial du dernier numéro de l'ultimatum¹. Réaffirmons simplement que le mouvement étudiant doit reconnaître la nécessité absolue de répondre aux attaques perpétrées cette année contre le droit à l'éducation afin de faire reculer le gouvernement. Partant, le mouvement étudiant doit reconnaître que, pour ce faire, la construction d'un rapport de force face à l'État est essentielle. Il se doit aussi de constater que malgré la tenue d'actions locales à travers le Québec depuis le début de la session, malgré l'envoi d'un ultimatum le 27 septembre, malgré le rappel de cet ultimatum dans la rue et dans les médias le 14 octobre dernier, malgré, donc, une escalade des moyens de pression, le gouvernement n'a jamais daigné répondre aux revendications étudiantes si ce n'est pour les rejeter du revers de la main. En définitive, le mouvement étudiant se doit de constater que le moment est venu d'envisager le déclenchement d'une grève générale illimitée pour faire valoir ses revendications!

Si le Congrès décide de partir du principe qu'une grève générale illimitée est devenue nécessaire, trois options s'offrent à lui :

- 1) Appeler à une campagne de grève, celle-ci devant obligatoirement être déclenchée durant la présente session;
- 2) Appeler à la grève au cours de la session d'hiver;
- 3) Appeler à une campagne de grève dès cette session de façon résolue tout en appelant à ce que les mandats de grève soient valides pour toute l'année scolaire en cours;

L'exécutif de l'ASSÉ préconise cette troisième option. Cependant, si celle-ci est retenue, elle doit être mise de l'avant avec résolution dès la sortie du présent Congrès. Il s'agirait alors d'appeler à une campagne de grève au cours de la présente session et ce sans équivoque et sans laisser miroiter la possibilité de retarder le déclenchement de la grève pour l'hiver. Le fait de demander que des mandats de grève valides pour l'ensemble de

¹ Toutes les déléguées et tous les délégués du Congrès du 24 octobre devraient avoir lu et débattu des questions soulevées par cet éditorial paru dans le dernier numéro du journal l'Ultimatum afin de pouvoir participer le plus efficacement possible aux travaux du ce congrès ayant pour thème « Bilan des mobilisation et perspective de grève. »

l'année scolaire en cours soient adoptés dans les différentes assemblées générales vise simplement à nous permettre de continuer la campagne au cours de la prochaine session dans l'éventualité où le plancher d'associations devant être en grève pour que celle-ci se mette en branle aurait été atteint trop tard dans la session ou serait tout près d'être atteint à la fin de la session. Il ne s'agit donc pas de lancer dès maintenant une campagne de grève en affirmant que le déclenchement de cette grève devrait se faire au cours de la session d'hiver.

Peu importe l'option choisie, si une campagne de grève doit être mise en branle, elle doit l'être avec la plus grande ferveur et avec le plus grand zèle! Une fois la campagne lancée, notre travail visant sa promotion devra être immédiat (pas un seul jour à perdre!) et les assemblées générales devront être tenues dans les plus brefs délais cependant qu'elles devront être préparées avec grande attention par les partisans et les partisans de la grève. L'ampleur du travail qui devra suivre n'a d'égal que sa nécessité!

Pour une éducation publique, gratuite, laïque,
de qualité, accessible et non-discriminatoire!

Pour un syndicalisme étudiant de combat!

Vers la grève générale!

Propositions

Plan d'action

1. Proposition du Conseil exécutif de l'ASSE pour une campagne de grève générale illimitée.

Attendu que, l'éducation publique, gratuite, laïque, de qualité, accessible et non-discriminatoire est un droit et non un privilège;

Attendu que, les attaques perpétrées par l'État cette année et depuis près de 15 ans menacent le droit à l'éducation puisqu'elles augmentent l'endettement étudiant, limitent l'accessibilité aux études post-secondaire, favorisent la privatisation et réduisent la qualité de l'enseignement;

Attendu que, le 27 septembre dernier, l'ASSE a lancé un ultimatum au gouvernement afin qu'il mette fin à ces attaques et annule les reculs subits et que cet ultimatum est demeuré sans réponse au moment de son échéance fixée au 23 octobre 2004;

Attendu que, l'ASSE reconnaît l'importance absolue de faire halte aux récentes attaques aux droits à l'éducation;

Attendu que, 40 ans d'histoire du mouvement étudiant démontrent que seul la construction d'un rapport de force face à l'État peut permettre de bloquer les attaques de ce dernier et l'obtention de gains;

Attendu que, la passivité du mouvement syndical étudiant face aux reculs des dernières années deviendra éventuellement, si elle persiste, synonyme de la non-existence de ce mouvement;

Attendu que, notre lutte s'inscrit en solidarité avec toutes les luttes pour une vraie justice sociale et de résistance face au néo-libéralisme;

En ce sens,

Il est proposé que, au sortir du présent congrès, l'ASSE lance un appel à la grève générale illimitée afin que les revendications qu'elle a formulées sous forme d'ultimatum au gouvernement soient satisfaites.

Ainsi,

Que les associations étudiantes membres de l'ASSÉ ainsi que les associations non-membres se joignant à la campagne de grève tiennent des assemblées générales affines d'obtenir des mandats de grèves au cours des deux semaines suivant le présent congrès ?

Que la grève soit déclenchée lorsqu'un plancher de 8 associations étudiantes ayant votées la grève aura été atteint.

Que les mandats de grève obtenus soient effectifs pour l'année scolaire en cours.

Que l'exécutif de l'ASSÉ émette un communiqué de presse pour annoncer le déclenchement de la campagne de grève le plus rapidement possible.

2. Proposition du Conseil exécutif pour la coordination de la grève.

De la même façon que l'ASSÉ adopte sur ses bases autonomes ses positions, revendications et plans d'action;

De la même façon que l'ASSÉ prend aujourd'hui l'initiative de lancer un appel à la grève générale illimitée et qu'elle investira ses ressources et énergies afin de diffuser cet appel et de mettre en marche le mouvement de grève;

L'ASSÉ conserve, une fois la grève déclenchée, toute son autonomie et toute son initiative quant aux appels à lancer concernant la direction du mouvement de grève, quant à la réponse à faire aux éventuelles offres du gouvernement, etc.

Toutefois, comme à l'habitude, l'ASSÉ invitera les associations non-membres à participer aux débats qui auront lieu en son sein concernant ces enjeux.

De plus, dans l'éventualité où l'ASSÉ recevrait du gouvernement une invitation à négocier l'issue de la grève, elle inviterait les associations non-membres en grève, partageant la même plate-forme de revendications, à désigner une délégation pour entendre à ses côtés les offres du gouvernement.

Bien entendu, de la même façon que la grève ne se mettra en branle que par la décision des assemblées générales et des associations locales, il reviendra toujours à celles-ci d'en décider l'issue, indépendamment des affiliations nationales.

Au-delà de l'actuel mouvement de grève, afin de construire à long terme un solide rapport de force face au gouvernement et ainsi défendre adéquatement le droit à l'éducation, nous invitons les associations non-membres à joindre les rangs de l'ASSÉ. Nous croyons que la mission politique du mouvement étudiant ne peut se réaliser pleinement dans l'improvisation ponctuelle d'une coordination nationale de ses forces, qu'elle sera au contraire bien mieux assurée par un travail continu dans le cadre d'une organisation aux orientations progressistes et misant sur une conscientisation et une mobilisation massive et soutenue de la population étudiante.

3. Proposition de l'Association étudiante du Collège de Sherbrooke (AECS) pour une campagne de grève générale illimitée.

Le lancement d'une campagne de grève générale illimitée se tenant l'année scolaire en cours suivant la logique nationale de 5 associations étudiantes comme plancher et visant la satisfaction complète des thèmes de l'ultimatum lancé par l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ) lors de son plus récent Congrès. Le tout devant se faire dans le respect le plus total de la souveraineté des Assemblées Générales locales.

À l'atteinte du plancher de 5 associations étudiantes, demander la tenue d'une discussion ouverte et publique avec le ministre de l'Éducation du Parti libéral, Pierre Reid, sur les revendications de l'ultimatum. Cette discussion devra se faire dans les 3 jours suivant l'atteinte du plancher. Si les décisions découlant de cette discussion ne satisfont pas nos revendications, il y aura le déclenchement de la grève générale illimitée à la session d'hiver 05.

Évidemment, si le processus se rend jusqu'à la discussion et que les décisions ne sont pas satisfaisantes, il y aura une assemblée générale locale à la suite des 3 jours pour décider des modalités de la grève générale (intervalle des AG durant la grève, organisation des activités, etc.)

4. Proposition du Conseil exécutif, 19 novembre : Journée nationale d'actions :

La création d'un comité ad hoc visant la planification logistique et technique de la journée nationale d'actions du 19 novembre 2004.

5. Proposition du Conseil exécutif, 19 novembre : Journée nationale d'actions :

Que la journée nationale d'actions du 19 novembre 2004 consiste en une manifestation nationale à Montréal contre le Congrès du Parti Libéral du Québec.

Calendrier

NOVEMBRE

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19 Journée nationale d'actions Congrès du Parti Libéral du Québec (Palais des Congrès, Montréal)	20 Congrès du Parti Libéral du Québec (Palais des Congrès, Montréal)	21 Congrès du Parti Libéral du Québec (Palais des Congrès, Montréal)
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

DÉCEMBRE

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Congrès de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSE)

Bilan des mobilisations et perspectives de grève

24 octobre 2004 – Siège social de l'ASSE, Montréal

JANVIER 2005

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24 /31	25	26	27	28	29	30

Annexe

Résumé des mandats adoptés

Congrès des 25 et 26 septembre 2004 au Collège de Sherbrooke

FEMMES

- Que les associations locales soient encouragées à mettre un point Femmes à leurs assemblées générales afin d'actualiser les revendications et préparer un plan d'action avec un suivi.
- Que les membres de l'ASSÉ travaillent activement à promouvoir l'implication des femmes dans le Comité femmes de l'ASSÉ, avec pour objectif, de combler les 3 postes vacants d'ici la fin de la session.
- Que l'ASSÉ mène une campagne contre la marchandisation du corps de la femme, entre autres par la création d'autocollants et d'affiches.
- Que, dans chaque instance de l'ASSÉ, soit préparer un point Femmes et que les associations locales soient encouragées à faire de même.
- Qu'une page Femmes soit créée sur le site internet de l'ASSÉ.
- Que du matériel d'information (documentation, tracts, affiches, etc.) et des archives féministes et pro-féministes soient mis à la disposition des membres par le biais, entre autres, du site web de l'ASSÉ.
- Que l'ASSÉ invite les associations locales à mettre sur pied dès cet automne des comités organisateur d'évènements de débats et de mobilisation sur l'actualité du féminisme à l'occasion du 8 mars 2005, et que ces comités soient invités à se coordonner.
- Que l'exécutif de l'ASSÉ et les associations membres travaillent à élaborer, en vue du prochain Congrès régulier de l'ASSÉ, une position envers le congrès masculiniste international prévu pour le printemps 2005 à l'Université du Québec à Montréal.

- Que l'exécutif de l'ASSÉ soit mandaté pour envoyer un communiqué de presse en appui aux actions de 3 octobre.

CONSOLIDATION DE L'ASSÉ

- Que l'ASSÉ étudie les possibilités de tenir un forum sur le mouvement étudiant et le syndicalisme de combat à la session d'hiver 2005.

REVENDEICATIONS ET ULTIMATUM

Ultimatum

· Nous, membres de l'ASSÉ, réuni-e-s en Congrès considérons que depuis la dernière décennie, le gouvernement n'a fait que creuser la tombe de notre système d'éducation public : les coupures et les réformes s'accumulent et laissent de plus en plus la place au secteur privé, sapant ainsi les fondements de notre éducation. Considérant que ces reculs, notamment la dernière réforme de l'aide financière aux études, sont une importante entrave à l'accessibilité des études post-secondaires, l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante exige du gouvernement :

- Qu'il abolisse rétroactivement la dernière réforme de l'Aide financière aux études et retire la coupure de 103 millions;

- Qu'il reconnaisse l'autonomie des étudiantes et étudiants dès le départ du domicile familial;

- Que la politique sur les frais de scolarité des étudiantes internationales et des étudiants internationaux soit rigoureusement appliquée; et qu'en ce sens, soient condamnées les hausses unilatérales perpétrées par les universités McGill et Concordia.

De plus, considérant que le réseau collégial est lui aussi grandement menacé par les projets de décentralisation du gouvernement libéral, l'ASSÉ revendique du gouvernement :

- Qu'il renonce à tout projet pouvant nuire à l'intégrité du réseau d'enseignement public collégial afin d'en empêcher la privatisation et d'en garantir l'accessibilité.

Ces revendications s'inscrivent dans la perspective d'obtenir une éducation gratuite et de qualité ainsi qu'un régime d'Aide financière aux études qui élimine l'endettement étudiant par la conversion des prêts en bourses et garantit un niveau de vie au-dessus du seuil de la pauvreté à tous les étudiants et toutes les étudiantes, sans exception des étudiantes internationales et étudiants internationaux.

Dans le cas où ces revendications ne seraient pas satisfaites le 23 octobre, l'ASSÉ prendra tous les moyens nécessaires pour défendre le DROIT à l'éducation!

Revendication

· Considérant que l'ASSÉ a une revendication sur les plans de réussite, il serait nécessaire que les associations locales prennent des revendications claires contre les plans de réussite propre chaque cégep.

PLAN D'ACTION

· Que l'exécutif de l'ASSÉ soit mandaté pour rencontrer le ministre Pierre Reid seulement si ce dernier s'engage d'abord à abolir la réforme de l'aide financière aux études, à retirer la coupure de 103 millions et à considérer la totalité des autres revendications incluses dans l'Ultimatum, y compris la conversion des prêts et en bourses, sauf sur l'avis contraire du Congrès.

· Qu'aucune offre ne soit acceptée sans que les assemblées générales des associations membres aient été consultées.

· Que l'ultimatum soit lancé le lundi suivant le Congrès (27 septembre) avant 15h pour qu'il soit entendu des ministres de l'Éducation du Canada qui se rencontreront à Orford en Estrie, par le biais d'un communiqué envoyé aux ministres et aux médias, de même qu'aux associations étudiantes et centrales syndicales du Québec.

· Que, pour les journées d'études locales, les associations étudiantes soient encouragées à faire :

- des assemblées générales spéciales sur le bilan des mobilisations et les perspectives de ces dernières (pour préparer le Congrès) dans les prochaines semaines et au plus tard dans la semaine précédent le Congrès ;
- des débats sur les perspectives de grève ;
- du matériel pour les actions des 13 et 14 octobre ;
- des bed-in ;
- des actions locales pour publiciser les conclusions des formulaires de plaintes ;
- une « rebaptisation » de leur bureau d'Aide Financière local en bureau de l'Endettement Étudiant ;
- etc.
- Qu'une manifestation soit organisée le 14 octobre à 12h, à Saint-Augustin-de-Desmaures pour dénoncer la tenue du Forum national.

- La formation d'un comité ad hoc fermé ayant pour tâche la planification technique et logistique des activités des 13 et 14 octobre 2004. Que Marie-Michèle Whitlock, Julie Lachance, Jérôme Charaoui et Alexandre Ouellet soient sur le comité.

- Que le 19 novembre soit une journée d'actions nationale.

- Que le Conseil exécutif émette un communiqué dénonçant les positions de la Fédération des Cégeps concernant le démantèlement du réseau collégial.

APPUIS

- Que l'ASSÉ appuie formellement la Coalition SOS Levasseur dans sa démarche pour mettre fin à cet écocide boréal perpétré par les intérêts capitalistes de ce monde.

FINANCES

- L'adoption des états financiers 2003-2004.

- Dans le cas d'une désaffiliation de Concordia Student Union (CSU) que l'exécutif de l'ASSÉ soit mandaté pour proposer des modifications à la baisse aux prévisions budgétaires pour le Congrès de janvier 2005.

AVIS DE MOTION

· Article 19.2 des Statuts et Règlements :

Chaque Conseil régional dûment constitué se voit allouer statutairement un budget minimal de 2 000 \$. Ce budget de base peut-être augmenté selon les besoins lors de l'adoption des prévisions budgétaires, jusqu'à concurrence d'une enveloppe globale pour les Conseils régionaux représentant 25 % du budget total de l'ASSÉ. Les Conseils régionaux doivent fournir au Congrès ou au CIR des états financiers et des prévisions budgétaires pour se voir verser leur budget. En cas de dissolution d'un Conseil régional, les fonds reviendront à l'ASSÉ.

SUBVENTION

· Que l'ASSÉ verse une subvention de 600,00 \$ à l'Association étudiante du Cégep de Matane (AECM).

États financiers 2003-2004

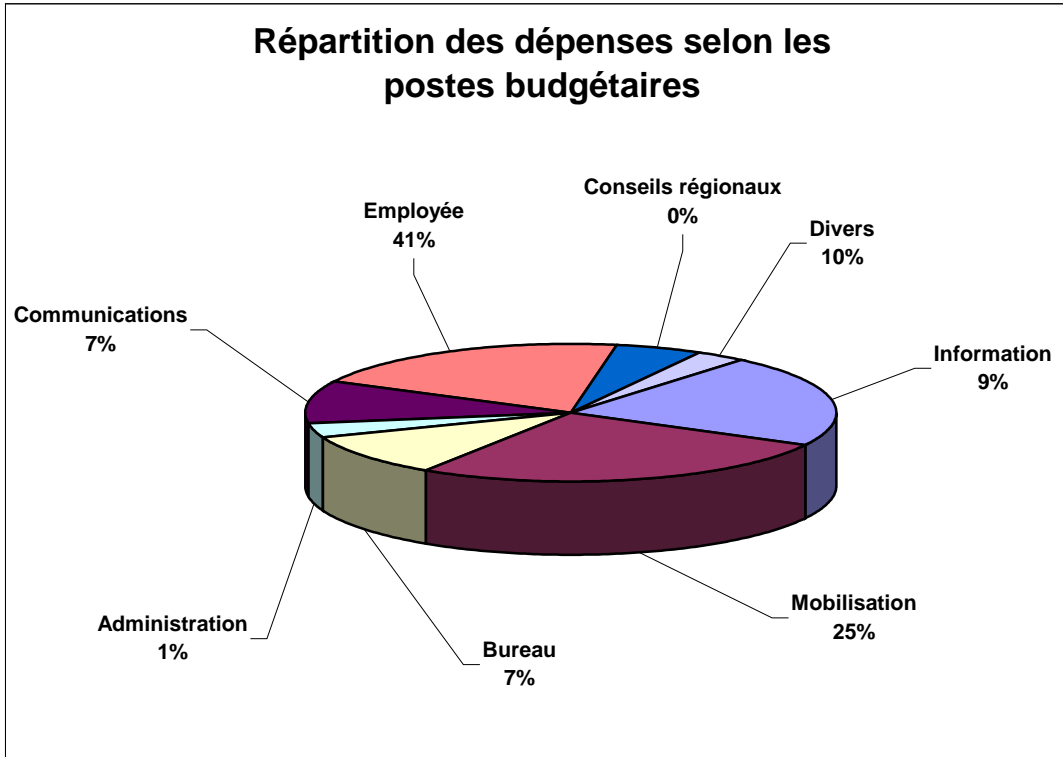
	États financiers 2002-2003	Prévisions 2003-2004	États financiers 2003-2004	% des prévisions
Revenus				
Cotisations	103 880,00 \$	99 161,00 \$	84 555,00 \$	85%
Instances	3 158,76 \$	5 000,00 \$	4 240,00 \$	85%
Vente de matériel	70,00 \$	500,00 \$	490,00 \$	98%
Autres	5 254,68 \$	0,00 \$	987,16 \$	-
Totaux	112 363,44 \$	104 661,00 \$	90 272,16 \$	86%
Dépenses				
Information	26 769,07 \$	24 627,26 \$	15 513,28 \$	63%
Ultimatum	7 747,82 \$	13 826,65 \$	8 693,54 \$	63%
Ultimatum express	5 089,64 \$	2 000,00 \$	1 289,44 \$	64%
Matériel d'information	11 571,32 \$	6 000,00 \$	3 716,56 \$	62%
Traduction	2 360,29 \$	2 000,00 \$	990,00 \$	50%
Documentation	-	800,61 \$	823,74 \$	103%
Mobilisation	21 045,57 \$	30 269,84 \$	29 281,29 \$	97%
Instances	12 849,15 \$	14 694,89 \$	17 834,89 \$	121%
Tournées/représentation	7 079,44 \$	12 574,95 \$	9 500,01 \$	76%
Matériel/action	1 116,98 \$	3 000,00 \$	1 946,39 \$	65%
Bureau	15 688,52 \$	11 397,10 \$	10 415,79 \$	91%
Équipement	2 208,96 \$	2 043,56 \$	2 090,68 \$	102%
Loyer	5 920,46 \$	6 744,95 \$	6 184,26 \$	92%
Taxe/ville de Mtl	606,41 \$	700,00 \$	232,26 \$	33%
Assurances	1 532,54 \$	1 908,59 \$	1 908,59 \$	100%
Informatique	5 420,15 \$	-	-	-

Congrès de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ)

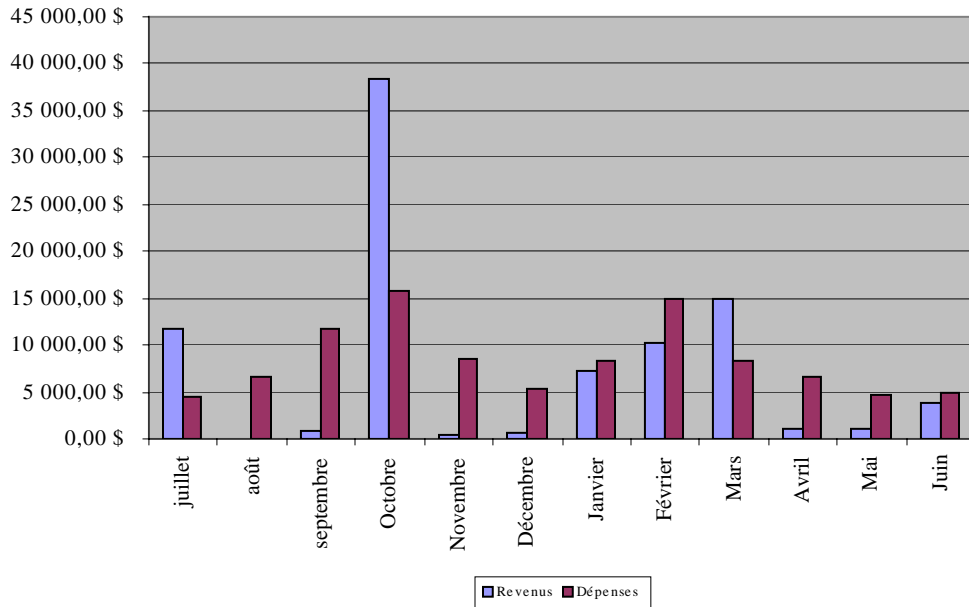
Bilan des mobilisations et perspectives de grève

24 octobre 2004 – Siège social de l'ASSÉ, Montréal

	États financiers 2002-2003	Prévisions 2003-2004	États financiers 2003-2004	% des prévisions
Administration	-	4 002,20 \$	4 740,80 \$	118%
Vérification comptable	-	3 500,00 \$	4 140,90 \$	118%
Frais de caisse	-	502,20 \$	599,90 \$	119%
Communication	7 590,79 \$	11 427,78 \$	8 346,26 \$	73%
Bell/Bell mobilité	3 323,13 \$	5 229,16 \$	4 481,32 \$	86%
CNW Telbec	4 267,66 \$	4 573,21 \$	3 029,90 \$	66%
Poste	-	801,73 \$	292,42 \$	36%
Internet	-	823,68 \$	542,62 \$	66%
Employée	17 405,72 \$	23 104,03 \$	22 281,42 \$	96%
Salaire	14 784,24 \$	18 430,93 \$	16 795,25 \$	91%
Gouv. du Québec	922,38 \$	2 277,73 \$	3 379,99 \$	148%
Gouv. du Canada	1 377,47 \$	1 995,37 \$	1 890,01 \$	95%
CSST	321,63 \$	400,00 \$	216,17 \$	54%
Conseils régionaux	173,40 \$	5 851,36 \$	5 936,36 \$	101%
CRAM	43,15 \$	5 851,36 \$	5 936,36 \$	101%
FRAQ	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	-
CASSEÉ	130,25 \$	0,00 \$	0,00 \$	-
Est	-	0,00 \$	0,00 \$	-
Divers	6 041,61 \$	3 600,00 \$	3 909,48 \$	109%
Subventions	4 685,00 \$	3 000,00 \$	3 000,00 \$	100%
Autres	1 356,61 \$	600,00 \$	909,48 \$	152%
Totaux	94 714,68 \$	114 279,57 \$	100 424,68 \$	88%
Surplus/(déficit)	17 648,76 \$	(9 618,57 \$)	(10 152,52 \$)	



Évolution mensuelle des revenus et dépenses



Bilan financier (monétaire) en date du 30 juin 2004

ACTIF

Solde réel	21 991,33 \$
Compte de Concordia	7 990,97 \$
Comptes à recevoir	1 005,00 \$
Cotisations à recevoir, session d'automne 2003 (prévisions)	550,00 \$
Cotisations à recevoir, session hiver 2004 (prévisions)	
Prévisions totales : 13 300,00\$ - (6750,00\$ prévision CSU) =	6 650,00 \$
Fonds keeper	440,00 \$
Dépôt Communauto (inscription et clés)	1 020,00 \$
Petite caisse	800,00 \$
Solde au compte du Conseil régional de l'ASSÉ à Montréal (CRAM)	3 152,66 \$

PASSIF

--	--

Avoir net	43 599,96 \$
------------------	---------------------